

Politique familiale et politique sociale : articulation ou opposition ?

Article rédigé par *CNAFC*, le 31 janvier 2012

Après avoir fait l'[état des lieux de la politique familiale](#), il nous faut revenir à une question centrale : celle du lien entre politique sociale et politique familiale.

Ces politiques sont distinguées par leurs principes de financement – solidarité horizontale et solidarité verticale. Malgré la clarté de cette différence, les évolutions de la politique familiale, dans le prolongement du mouvement d'universalisation et d'individualisation des prestations familiales, tendent à les confondre et à les opposer. Dans les faits, la part des sommes consacrées au social augmente régulièrement et, dans un contexte de contrainte budgétaire forte, les arbitrages sont généralement rendus en faveur du volet social de l'action publique quand nos contemporains semblent ne pas vraiment comprendre pourquoi il faudrait aider les familles « sans conditions ».

Une telle situation accroît la concurrence entre ces politiques, les interrogations sur leur bien fondé, à commencer chez ceux qui les financent, et les propositions schématiques : suppression des prestations à caractère social contre mise sous condition de ressources de l'ensemble des prestations familiales. Dans un cas, on ne voit pas que les familles bénéficient de prestations à caractère social, signe qu'elles ne peuvent assumer seules certaines charges. Dans l'autre, on ne prend pas en compte le fait que le principe de solidarité horizontale est le seul à même de mobiliser l'ensemble de la population. On est là au cœur du manque de lisibilité de la politique familiale et des « coups de canif » – ou des tentatives de grignotage – dont elle est l'objet.

Comment sortir de ce dilemme ? Comment articuler politique sociale et politique familiale sans les opposer mais en reconnaissant leurs nécessités propres ? Quels modes de financement les plus adaptés à ces objectifs et quelle « gouvernance » propre à chaque système identifié ? Les interrogations sur l'efficacité de la politique sociale indiquent une piste que l'on développera dans le prochain article.